



BOURSE DOCTORALE MANON TREMBLAY 2024

Objectifs

Promouvoir l'étude,
l'approfondissement et la discussion
du processus et des institutions
parlementaires

Sujet

Tout sujet portant sur le processus
ou les institutions parlementaires

Prix

10 000 \$

Date limite

18 octobre 2024

Le Groupe canadien d'étude des parlements (GCEP), un organisme sans but lucratif et neutre formé de spécialistes du domaine parlementaire, d'universitaires et de fonctionnaires qui s'intéressent à la vocation et à la réforme des institutions parlementaires, est heureux de parrainer la Bourse doctorale Manon Tremblay 2024.

La Bourse doctorale Manon Tremblay s'adresse aux étudiants de doctorat dont le projet de thèse vise l'étude, l'approfondissement et la discussion du processus et des institutions parlementaires du Canada.

La Bourse doctorale Manon Tremblay, d'une valeur de 10 000 \$, est remise chaque année. Y sont admissibles les étudiants de doctorat d'une institution canadienne qui ont terminé leur programme de cours avec d'excellentes notes et travaillent maintenant à leur projet de thèse. Les candidats de tous les domaines d'étude sont les bienvenus, mais leur thèse doit porter sur le processus ou les institutions parlementaires.

La Bourse doctorale Manon Tremblay d'une valeur de 10 000 \$ est octroyée en deux versements : un versement de 7 000 \$ au moment de son attribution, et un autre de 3 000 \$ après que le récipiendaire aura présenté son projet de recherche lors d'une activité spéciale organisée par le GCEP. Ce dernier assumera les frais de déplacement raisonnables.

Les candidatures doivent être présentées par voie électronique (à : info@cspg-gcep.ca) et comprendre :

- le nom et l'adresse du candidat, ainsi que les renseignements de base sur ses études (université, programme, année);
- une lettre de présentation dans laquelle le candidat décrit sa thèse et explique en quoi elle répond aux objectifs de la Bourse;
- une lettre de recommandation du directeur de thèse envoyée séparément et de manière confidentielle par le directeur;
- copie du relevé de notes;
- curriculum vitae.

La Bourse doctorale Manon Tremblay est décernée au terme d'un concours public. Toutes les candidatures seront évaluées par un comité de membres du GCEP en fonction des critères suivants :

- pertinence du sujet de la thèse;
- originalité;
- potentiel de création de nouvelles connaissances;
- potentiel d'approfondissement de la compréhension du processus et des institutions parlementaires.

Les candidatures doivent être présentées au plus tard le **18 octobre 2024**.

Le GCEP se réserve le droit de ne pas remettre la Bourse si aucune des candidatures ne présente un niveau de qualité suffisant au regard des quatre critères. Les relevés de notes officiels peuvent être demandés avant que la bourse soit octroyée. Toutes les candidatures rencontrant les critères sont admissibles, mais une préférence sera accordée aux candidats qui n'ont pas remporté la bourse antérieurement.

Le GCEP croit en la diversité des voix et encourage les Autochtones, les Noirs, les personnes de couleur, les femmes, les membres de la communauté 2ELGBTQI+, les personnes handicapées et les membres d'autres communautés en quête d'équité à poser leur candidature.

Pour plus d'information :

Visitez le <http://cspg-gcep.ca/> ou communiquez avec le secrétariat du GCEP à info@cspg-gcep.ca.

